

Derniers cours : 3 0/0 68,75 — Italien, 44,35 — Nori, 1,165 — Lyon, 865. — Orléans, 855. — Foncier, 1,330. — Mobilier 162. Les cours de province sont sans intérêt. CELLIER.

LE FÉNIANISME.

On lit dans le *Cosmopolite* : « Nous croyons à la réalité d'un noir complet des féniens pour s'emparer de la personne de la Reine. Ils ont quelque chose de tellement diabolique en eux, qu'ils parlent, dans leur folie révolutionnaire, de s'emparer de Sa Majesté et de demander pour sa rançon l'indépendance de l'Irlande et la mise en liberté des prisonniers féniens. »

« Les précautions adoptées contre les atrocités des féniens ne se bornent pas aux autorités civiles. La force armée dans tout le royaume est sur le qui vive et prête à se rendre partout où besoin sera. Les troupes qui peuvent être appelées à chaque instant ont passé peu à peu les fêtes de Noël. Par ordre de l'Etat-major, tous les congés pour officiers et soldats ont été suspendus, encore bien que l'on n'ait pas jugé à propos de rappeler les officiers et soldats actuellement absents des régiments. »

« Cork, vendredi. — Notre ville a été fort émue de la nouvelle d'un attentat fort audacieux des féniens, qui heureusement n'a coûté la vie à personne. A Foaly, sur la rive gauche de la rivière Lee, il y a une tour marine qui est une des constructions élevées pendant la guerre de France, dans le but de donner l'alarme à l'intérieur en cas d'invasion. La garnison de cette tour ne consistait qu'en deux artilleurs. »

« Jeudi à une heure avancée de la nuit, une troupe d'hommes arrivèrent de Pas-sage-west, village situé de l'autre côté de la rivière s'emparèrent de la garnison par surprise et enlevèrent un grand nombre de mousquets et d'autres munitions en dépôt dans la tour. Après leur audacieux exploit, ils repassèrent la rivière avec leur butin. La tour est située à environ 6 milles de Cork et 3 milles de Queenstown et à quelques centaines de mètres en deça du chemin de fer de Cork et de Queenstown : elle touche à la propriété de M. Smith Barry, le député du comté. »

D'après des renseignements plus récents une forte garnison aurait été placée dans la tour.

Il est temps !

On écrit de Londres, 30 décembre :

« Les habitants de Cowes ont offert à la Reine de faire eux-mêmes la garde du château d'Osborne. La reine a répondu qu'elle n'éprouvait aucune crainte pour sa sûreté personnelle. »

« De grandes précautions ont été prises à Woolwich sur le bruit que les féniens projetaient une attaque contre l'arsenal. On a retiré la poudre des magasins. »

« Près de Raver, on a aperçu deux navires suspects dans les eaux de la Tamise. »

« Des précautions ont été également prises à Weymouth, à la suite de rumeurs faisant prévoir une attaque contre la prison des convicts de Portland. Le canon d'alarme a été tiré et des troupes ont été envoyées sur les lieux. »

« L'émotion produite, à Cork, par l'attaque de la tour de Martello n'est pas encore calmée. »

« Onze personnes ont été tuées par l'explosion de la fabrique de poudre de Faversham. »

« Le meeting qui devait se réunir, à Clerkenwell, a été empêché par une démonstration publique. »

CHRONIQUE DU JOUR.

On écrit de Paris à l'*International* de Londres :

« On a fait courir des bruits complètement inexacts au sujet de la santé de l'empereur. Quelques-uns ont parlé d'évanouissement, de faiblesse dans la journée de samedi dernier. Je puis vous affirmer »

— J'avais peur de ce volcan mal éteint peut-être, lui répondit-elle, en passant furtivement le ruban rouge à la boutonnière du paletot de son mari. »

— Chère folle, n'ai-je pas là de quoi tout oublier !... »

Et son doigt étendu lui montrait l'enfant, qui, couché dans l'herbe, levait vers eux ses beaux yeux intelligents.

RAYMOND DE MARTIGNY.

P. I. N.

Parmi les nombreux Almanachs que nous amène la saison d'hiver, un des plus utiles et des plus intéressants est sans contredit l'*Almanach général des Chemins de fer*, par Evariste THEVENIN. Ce petit volume élégant et coquet contient des articles des articles de MM. BABINET, PERDONNET, etc., des cartes, de gravures et une foule de renseignements curieux.

A côté de l'utile, l'agréable : Avec l'*Almanach général des Chemins de fer*, le *Simple Almanach de Mathieu de la Nidère* fournit une lecture agréable pour la veille d'hiver. Prédications, légendes, poésies, biographies, tels sont les sujets variés que traite l'*Almanach de Mathieu de la Nidère*. Il est impossible de donner pour 50 centimes deux volumes plus charmants et mieux exécutés que ces deux Almanachs.

que la santé de l'empereur est excellente. Sa Majesté a été légèrement courbaturée à la suite d'un long excès de patinage, mais ce n'est là qu'un de ces accidents qui n'affectent nullement les tempéraments solides comme celui de l'empereur. »

Il est fort accrédité dans le monde politique, dit la *Presse*, que le maréchal duc de Magenta ne retournera pas en Algérie, l'Empereur désirant l'avoir dans ses conseils. Il serait question de nommer le maréchal membre du conseil privé et grand maréchal du palais.

Le général de division Fleury serait nommé gouverneur général de l'Algérie, où il a débuté, sous le maréchal Bugeaud, comme simple soldat engage volontaire.

Nous lisons dans le *Novelliste de Rouen* : « Nous croyons savoir que la question des admissions temporaires des tissés de coton va être soumise au comité consultatif des arts et manufactures, qui procédera à une enquête dans laquelle les intéressés seront entendus. »

« Ce n'est qu'après avoir pris l'avis du comité consultatif des arts et manufactures qu'on prendra une décision sur cette question, qui a été l'objet de si vives discussions dans les centres de la Normandie et de l'Alsace. »

La misère va partout croissant en Europe : en Belgique comme en Allemagne et en France. Voici ce que nous lisons dans la *Gazette de Mons* :

« On nous assure, dit-elle, que par suite du stock considérable de charbon qui existe dans le Couchant de Mons — plus de deux millions d'hectolitres — bon nombre d'ouvriers sont obligés à un chômage forcé. Dans quelques charbonnages le sort a désigné, samedi, les ouvriers qui, seuls, pourraient continuer leurs travaux. »

Beaucoup de journaux ont reproduit une dépêche annonçant que les pirates féniens qui ont attaqué la tour de Martello, près de Queenstown, avaient été débarqués par le *Sullivan*.

M. Sullivan est un rédacteur du journal de Dublin, la *Nation*, qui vient d'être poursuivi avec plusieurs autres personnes sous la prévention d'avoir pris part à la dernière procession.

Le télégraphe a pris ce journaliste pour un vaisseau.

Une lettre de Florence rapporte ce fait à propos du général La Marmora :

« Le général n'a pas voulu voter à cause de Rome capitale. Il est sorti de la salle en disant à ses amis : « D'après ce que je sais des intentions du gouvernement français, il m'est impossible de prendre part à un vote qui proclame Rome capitale. »

Contrairement à leur habitude, les chroniqueurs parisiens ne nous donnent aucune anecdote particulière sur le duc de Luynes, qui vient de mourir. Pour ne pas rester à court, il sont réduits à remonter à la grand-mère de ce Mécène, Mme de Chevreuse :

C'était sous l'Empire. Napoléon Ier eût bien voulu attirer aux Tuileries la noblesse qui lui tenait rigueur. L'Empereur avait une liste de tous ces réfractaires titrés et la consultait souvent. Un jour, il décréta dans une causerie, qu'on donnerait à entendre à la duchesse de Chevreuse que, si elle persistait à ne se présenter point à la cour, le fameux procès Concini — source de la richesse des de Luynes — pourrait bien être révisé.

— Mais, sire, il y a prescription. — Il n'y a jamais prescription quand je décide quelque chose !

Mme de Chevreuse, avertie, se décida à se rendre aux Tuileries. La pauvre duchesse avait été, quelques années auparavant, un peu défigurée par la petite vérole. Lorsque Napoléon l'aperçut, il eut un de ces accès de trop brutale franchise que les hommes ne lui pardonnaient guère et que les femmes ne lui pardonnaient pas.

— Ah ! c'est vous, madame, dit-il à la duchesse après l'avoir regardée un moment, mais dites donc, vous êtes grêlée, vous ?

Madame de Chevreuse devint légèrement pâle et répondit simplement avec l'accent de hauteur polie qu'elle avait :

— Je le sais, sire, mais un Français ne peut pas oublier !

On ne pouvait plus sévèrement et plus gaillardement rappeler à Sa Majesté qu'elle était Corse.

Un joli mot de Cham accompagnant une caricature. L'année 1868 va faire son entrée dans le monde : Un polichinelle muni de bosses énormes la retient par un coin de sa jupe : « Un instant, dit-il, chère amie, on n'entre pas sans moi. » Est-ce un présage ?

Cham a aussi très spirituellement traité la question de la majorité :

— C'est affreux ! je ne puis plus me faire entendre à la chambre ! — On l'a retiré la parole ? — Non, on m'a enlevé mon couteau à papier.

Et celle des étrennes :

— Bien malade votre locataire du troisième ! — Quel malheur ! Docteur, tâchez de nous le conserver jusqu'à au jour de l'an.

ALFRED DORMEUIL.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE.

Hier ont eu lieu, au milieu d'une assistance considérable, les obsèques de M. Watinne-Bossut. Tous les membres de la Chambre consultative de Roubaix, ceux de la Chambre de Commerce de Lille y assistaient.

Le corps du poêle étaient tenus par MM. Kuhlmann, président de la Chambre de Commerce de Lille ;

Paul Delrenne, président de la Chambre consultative de Roubaix ;

A. Delfosse, membre de la même Chambre ;

Firmin Lesienne, membre de la commission du Cercle du commerce dont M. Watinne-Bossut était le président.

Au nom des deux chambres, M. Kuhlmann a prononcé sur la tombe le discours suivant :

« Messieurs, »

« La Chambre de Commerce de Lille et la Chambre consultative des Arts et Manufactures de Roubaix, si souvent réunies sur le terrain de la défense des intérêts industriels, viennent, autour de cette tombe, se confondre en un deuil commun. »

« Les membres de ces deux corps viennent rendre un dernier hommage à un collègue aimé de tous, à un grand citoyen qui appartient à la ville de Tourcoing par la naissance, et à la ville de Roubaix par son alliance à une famille très-honorée de cette ville ; mais qui appartient avant tout au pays tout entier par la haute intelligence et le dévouement inaltérable avec lesquels il a contribué à fonder les grandes industries qui font la richesse du Nord de la France. »

« Louis Joseph Watinne vient d'être enlevé prématurément à notre affection, lui qu'une constitution robuste semblait appeler à une longue carrière ; et lorsque les forces de corps semblaient devoir seconder longtemps encore chez lui des facultés intellectuelles remarquablement développées, tous avantages qui plaçaient notre collègue dans une situation que chacun de nous pouvait envier. »

« Tout cela, messieurs, s'est anéanti en un jour. Il ne reste de Watinne que le souvenir d'une grande aménité de caractère, d'une affection pure et d'une ardeur infatigable au travail. »

« Et à côté de ce qui n'a pu être particulièrement apprécié par des amis qui ont eu le bonheur de vivre dans son intimité, je dois ajouter qu'il nous reste de Watinne le témoignage vivant des services rendus au pays avec une rare perspicacité et le plus entier dévouement. »

« Depuis 20 années, il appartenait à la Chambre consultative des Arts et Manufactures de Roubaix ; bientôt il en devint le vice-président. »

« La Chambre de Commerce de Lille, dont je suis plus particulièrement organe, a compté M. Watinne parmi ses membres à partir de 1853, plusieurs élections successives l'ayant maintenu dans ces honorables fonctions. »

« La Chambre a toujours trouvé chez lui le dévouement le plus absolu lorsqu'elle a eu recours à ses lumières. Dans maintes circonstances, elle a mis à profit son expérience et plus particulièrement ses études approfondies sur le commerce des laines qui ont révélé la possibilité d'alimenter directement nos filatures de ces matières premières puisées aux sources les plus lointaines. »

« En général, pour toutes les questions économiques concernant les industries des matières textiles, la Chambre trouvait dans Watinne une sûreté de vues et une perspicacité remarquables. »

« Il était en quelque sorte à la Chambre le représentant vivant de cette grande industrie de Roubaix qui constitue une partie essentielle de sa gloire industrielle. »

« De telles aptitudes, de telles qualités ont assigné de bonne heure à Watinne sa place parmi les manufacturiers les plus éminents du pays, et tous les avantages que nous ambitionnons semblaient acquis pour longtemps à notre collègue ; santé, fortune, considération, et par dessus tout, les douceurs de la vie de famille. »

« Mais l'heure des illusions est passée et la mort est venue frapper au seuil de cette maison qui ne semblait ouverte à jamais qu'aux satisfactions humaines. »

« En frappant sa victime, elle a porté l'effroi dans le cœur de la plus méritante des épouses, et elle vient faire peser sur les fils de Watinne, encore jeunes, mais heureusement doués, le lourd fardeau et la grande responsabilité attachés au fonctionnement d'une organisation commerciale et industrielle créée avec tant de sollicitude et de talent. »

« Les fils répondront, nous en avons la conviction entière, aux espérances que vont faire naître le coup fatal qui vient de les atteindre ; ils continueront avec orgueil, les traditions d'honneur et de dévouement qu'ils tiennent de l'héritage paternel. »

« Bientôt disparaîtront à nos yeux les restes mortels de cet homme naguère si puissant par sa vitalité et sa vorante activité, et chacun de nous, en se rappelant l'anéantissement prématuré de cette vigoureuse organisation, ne pourra s'empêcher de faire de graves réflexions sur la fragilité de l'existence humaine et sur la nécessité de ne remettre au lendemain aucun des bienfaits qu'il nous est possible de réaliser. »

« Chacun se rappellera que ces bienfaits seuls peuvent nous survivre et perpétuer chez nos concitoyens, des sympathies qui doivent être l'objet de notre suprême ambition. »

« Adieu Watinne, que la mort devienne le germe de nobles pensées chez ceux qui te survivent. C'est la dernière satisfaction que nous pouvons espérer en quittant cette enveloppe terrestre. Adieu... »

L'ANNÉE 1867 A ROUBAIX.

Au moment où l'année 1867 va finir — il nous a paru intéressant de mettre sous les yeux de nos lecteurs, le relevé chronologique des faits locaux les plus importants, qui ont marqué cette période :

9 janvier. — Incendie d'un bâtiment, rue des Ecorcheurs. L'incendiaire, qui était un locataire de la maison, périt dans les flammes. Trois hommes sont ensevelis sous les débris d'une muraille et gravement blessés. L'un d'eux meurt quelques jours après.

11 janvier. — Des médailles d'honneur sont décernées par la ville, aux médecins et élèves de l'école de médecine de Lille, qui s'étaient plus particulièrement distingués pendant l'épidémie cholérique de 1866.

16 février. — En présence de la concurrence étrangère, quelques fabricants annoncent leur intention de confier deux métiers mécaniques à un seul ouvrier. Des rassemblements se forment à la sortie des fabriques. Il en dissipe passablement à la sommation de l'autorité. Quelques jours plus tard, des faits analogues se produisent à Watreclos.

21 février. — Circulaire de la Chambre consultative adressée aux ouvriers et leur démontrant la nécessité du travail sur deux métiers.

23 février. — Ouverture du premier débit de viande de cheval.

26 février. — Le Conseil municipal vote une somme de 3,000 fr. pour l'envoi d'ouvriers à l'Exposition.

16 mars. — Un règlement prescrivant le travail sur deux métiers est affiché dans plusieurs tissages (midi). Les ouvriers refusent de s'y soumettre. Une émeute éclate, deux établissements sont incendiés ; plusieurs autres et deux maisons particulières sont livrés au pillage. L'arrivée des troupes (10 h. du soir) met fin au désordre.

17 mars. — Des postes militaires sont établis dans les tissages. Des patrouilles parcourent la ville. De nombreuses arrestations sont opérées.

18 mars. — L'agitation continue. Quelques désordres se produisent encore à Watreclos. Une réunion de délégués des patrons et des ouvriers a lieu à la Mairie. Quelques dispositions préparatoires sont adoptées et immédiatement publiées. — Le Conseil municipal décline la responsabilité des événements du 16 ; il refuse le paiement des dégâts et autorise le Maire à ester en justice. Proclamation du prelet aux ouvriers. Nouvelles réunions des patrons et d'ouvriers à la Mairie.

19 mars. — Le travail reprend dans quelques établissements.

21 mars. — Une réunion de quelques centaines d'ouvriers a lieu dans la salle du conseil des prud'hommes. L'assemblée se prononce à l'unanimité contre le travail sur deux métiers.

Circulaire du ministre de l'intérieur relative aux troubles de Roubaix. — Le ministre de la guerre ordonne une enquête afin de connaître les causes du retard apporté dans l'envoi des troupes à Roubaix.

26 mars. — M. le ministre de la guerre décide qu'un détachement de troupes tiendra désormais garnison à Roubaix.

28 mars. — Un incendie éclate dans le tissage du MM. Dillies frères.

29 mars. — Incendie chez MM. Fievet et Cie, rue du Grand Chemin.

26 mars. — Etablissement d'un troisième commissariat de police.

5 avril. — La Cour de Douai rend son jugement d'expropriation pour les grands travaux d'utilité publique dans la ville de Roubaix.

12 avril. — Fixation des nouvelles limites de l'agglomération.

23 avril. — Incendie de l'ancien cabaret Destombes, coin du Chemin-Vert et de l'Épeule.

10 mai. — M. Duruy, ministre de l'instruction publique, visite les divers établissements scolaires de Roubaix.

20 mai. — Mort de M. l'abbé Maes, doyen de la paroisse St Martin.

25 mai. — Incendie dans la boulangerie Vandalle, rue de Magenta.

28 juin. — Adresse du Conseil municipal à l'Empereur. (Attentat contre la vie du Czar).

9 juin. — Une enquête a lieu au Blanc-Seau pour l'annexion de ce hameau à la ville de Roubaix. Le résultat donne : 401 voix pour, 37 contre.

17 juin. — M. l'abbé Berteaux, curé-doyen à Berlaimont, est nommé doyen de la paroisse St-Martin à Roubaix.

19 juin. — Incendie chez M. Louis Cornille, contour de l'église St-Martin.

27 juin. — Incendie de la filature de M. J.-B. Desroisseaux.

29 juin. — Ouverture du grand Cercle de l'Industrie.

1er juillet. — Distribution des récompenses aux exposants. Roubaix : 6 médailles d'or ; 28 médailles d'argent ; 26 médailles de bronze ; 24 mentions honorables (exposants et coopérateurs). — MM. Cyrille Descat, Jules Delattre et Jean Lefebvre sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

8 juillet. — M. Erault-B... de Roubaix, donne sa démission.

19 juillet. — Un commencement de grève se produit dans plusieurs tissages à propos du travail sur deux métiers ; des ordres ont lieu chez M. Scars. Quelques arrestations sont opérées.

20 juillet. — La ville de Roubaix divisée en deux cantons.

Un décret impérial nomme : Maire de Roubaix, M. C. Descat ; adjoint MM. Dewarlez et Duthoit.

3 et 4 août. — Election de 2 conseillers généraux et de 2 conseillers d'arrondissement. Sont élus : membres du Conseil général, MM. le comte Mimerel, sénateur, Pierre Cateau ; membres du Conseil d'arrondissement : MM. Jean Lefebvre et Siogin Pin.

21 août. — Lettre de la Chambre consultative à M. le ministre du commerce, pour la création à Roubaix d'un Tribunal de Commerce.

29 août. — Visite de l'Empereur et de l'Impératrice. Réception à la Mairie. Déjeuner chez M. le comte Mimerel. Visites aux établissements de MM. H. Delattre, Lefebvre-Ducatteau, Amédée Prouvoist ; à l'Hôtel Napoléon.

Sur la demande des patrons, l'Empereur accorde la grâce des ouvriers condamnés en police correctionnelle, à la suite des troubles de mars.

S. M. annonce la création à Roubaix d'une succursale de la Banque de France.

Deux envoyés du roi des Belges viennent féliciter l'Empereur et l'Impératrice.

MM. Motte Duthoit, Renaux-Lemerre, Ternynck, Leconte-Bailion et Grimonprez sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur.

20 septembre. — M. le Maire présente au Conseil municipal un rapport sur la situation financière de la ville de Roubaix. Le Conseil décide que la demande pour un nouvel emprunt de 500,000 fr. sera portée à 800,000 fr.

6 novembre. — Sont nommés : juge de paix du canton-ouest de Roubaix : M. Bonnier ; juge de paix du canton-est : M. Tierce ; juge de paix du canton d'Hébourdin.

20 novembre. — Mgr. Desprez, archevêque de Toulouse séjourne quelques jours à Roubaix.

25 novembre. — Incendie chez MM. Alfred Motte et Cie.

5 décembre. Incendie chez MM. Mathon-Masson.

8 décembre. — Incendie de la maison de M. Off, rue Notre-Dame.

14 décembre. — Lettre adressée par la Chambre consultative à M. le ministre du commerce, pour la dissolution du traité de commerce.

Si nous avons commis quelques oublis, nous pourrions les réparer dans un prochain numéro.

Une assemblée générale des membres de la *Société de Consommation* était convoquée pour dimanche à onze heures dans la salle des cours de Physique et de Chimie. Elle a eu lieu sous la présidence de M. Auguste Lepoutre qui a présenté en ces termes le compte-rendu des opérations de l'année 1867 :

Messieurs,

Dans notre dernier compte-rendu, nous nous plaignions bien vivement de la désastreuse année 1866, et des calamités de toute nature qui avaient accompagné les débuts de notre Société. — Que dirions-nous alors de l'année 1867, pendant laquelle la misère s'est élevée à Roubaix à un degré inconnu de la présente génération ? Quoique plus de dix mille ouvriers aient quitté notre ville, il n'y a pas d'ouvrage suffisant pour tous ceux qui restent, la stagnation des affaires est effrayante, et cependant la vie n'a jamais été plus chère.

En pareille circonstance, la Société a considéré comme son premier devoir et son but naturel de vendre le pain à peu près au prix de revient, afin de contribuer à soulager les souffrances générales, et de tenir par la concurrence les cours aussi bas que possible. — Pendant toute la durée de cette année, le prix le plus élevé auquel nous ayons voulu être, pour notre pain de première qualité, composé de fleur et gruau, de cinquante-deux centimes le kilogramme et pour notre pain de deuxième qualité, composé de farine brute dont le gros son est extrait, de trente-neuf centimes le kilog. — La taxe officielle a monté parfois de sept à huit pour cent au-dessus de nos cours.

Nous constatons avec satisfaction que, malgré la dureté des temps et la difficulté de se plier à l'obligation réglementaire du paiement comptant, la Société a cependant fait quelques progrès. — Vingt-six anciens sociétaires nous ont quittés, mais quatre-vingt-deux... nouveaux sont venus les remplacer, ce qui porte le nombre actuel des sociétaires à deux cent soixante-dix.

Notre capital social, en y joignant la réserve de l'an dernier, est donc de trois mille trois cent quarante-six francs quatre-vingt-douze centimes.

Notre production de pain, qui était l'an dernier de cent dix sept mille kilog., s'est élevée cette année à deux cent cinquante mille sept cent soixante dix kilog. — Notre chiffre total d'affaires, en y comprenant